

MOTION DES ELUS CSEAF CC EN SESSION DU 28 MAI 2024

Les élus de la session du CSEAFCC, réunis en session ordinaire du 28 Mai 2024, dénoncent unanimement la politique de la gestion de l'emploi et des ressources de notre établissement et demandent l'ouverture de la mobilité volontaire à tous les personnels dépendant du périmètre CSEAFCC pour combler la table des besoins estimée en 2026 de l'escale de Nice, pesée dans le projet d'évolution du réseau domestique au départ de Paris, présenté le 18 octobre 2023.

Les membres de la session vous demandent unanimement de chiffrer la GPEC par escale et par service pour les 3 ans à venir pour la consultation du document intitulé: projet d'orientations stratégiques d'Air France, sur leurs conséquences sur la GPEC et sur les orientations de la formation professionnelle de l'établissement Exploitation Court-Courrier, présenté ce jour et prévue en septembre 2024.